Vivre à Wambrechies doit être un plaisir accessible à tous. La municipalité mène en ce sens une politique de logement social ambitieuse et cohérente.

FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL [1]

Le Domaine de Juliette, idéalement situé en bordure du parc de Robersart et de la Deûle, propose 30% de logement sociaux.
En matière de logements sociaux, la ville travaille en étroite collaboration avec la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Cette dernière a voté un plan local qui fixe un objectif de 30% de logements sociaux dans les communes qui la composent. Pour renforcer cet objectif, Wambrechies a décidé d'instaurer une servitude de mixité sociale.

Dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), un minimum de logements sociaux est fixé pour chaque programme de 17 logements et plus. Cette servitude, en partenariat avec les promoteurs, concerne l'ensemble de la commune à l'exception de deux quartiers (Vent de Bise et Foch) où les logements sociaux sont déjà majoritaires. Elle s'accompagne d'une servitude de taille.

Pour éviter la multiplication de petits logements, les promoteurs s'engagent à construire 50% de T3 et plus. Cela permet aux familles avec enfants de pouvoir en bénéficier. L'objectif est une plus grande mixité sociale dans toute la ville.

Veille foncière

En la matière, la ville ne s'arrête pas aux logements neufs et gère avec attention l'ensemble du foncier.

Lorsqu'elle juge un bien utile pour des logements sociaux, elle demande à MEL de faire valoir son droit de préemption et proposer ainsi, en partenariat avec un bailleur choisi par la municipalité, un programme de logement adapté au développement du territoire.

URL de la source (modifié le 20/10/2021 - 10:20): https://www.wambrechies.fr/vivre-wambrechies/se-loger/le-logement-social

Liens
[1] https://www.wambrechies.fr/services-en-ligne/demarches-administratives/logement/demande-de-logement-social